

	Réunion mensuelle n° 2021-3 du mardi 6 avril 2021 de 9h30 à 11h30 en Visioconférence Zoom		
	Compte Rendu		N° 2 2021
Réunion			Créé le
DT			Modifié le

Accueil :

- **Présents** : ARTIGARREDE Gilbert - BADON Jacqueline– BRUNEL Nadine - CHARTIER Joël - CLERGUE Claude – DELFORGE Bruno - DUBAN François - KOWALCZYK Annie - MERLO FONTAINE Nadège - RAUDRANT Monique – SECRETTAND Jacqueline –SIQUIER Léonie - VAXELAIRE Suzanne.
- **Nouveaux membres** : SIDIBE Louis.
- **Absents, excusés** : AYMERIC Pierre – BERNARD AH LINE Mireille - BREZE Benjamin DALLEAU Gilberte - DEFAUD-PAYET Monique - DESPEYROUX Anne-Marie - FROUIN Céline - HUE Jean - HERVET Hubert - MOUTARD Gérard - PORTHAULT Maurice.
- **Observateurs et/ou futurs membres** : BASSOUL Pierre
- **9h20** : Accueil en « salle d'attente zoom »
- **9h30** : Début de la réunion.
- **Secrétaire de séance** : Pas de désignation formelle d'un ou d'une secrétaire ; les principaux intervenants fourniront un texte de leur intervention en complément de l'enregistrement vidéo qui sera réécouté et retranscrit par Joël.

Informations diverses :

- **Invitation faite à un observateur**, futur membre **M. Pierre Bassoul**, 61 ans, Chef d'Entreprise dans le Bâtiment, parrainé par Bruno Delforge qui nous rejoint mais renonce à suivre nos débats ne pouvant pas communiquer suite à des problèmes de connexion audio.

- **Accueil d'un nouveau membre, M. Louis SIDIBE**, jeune retraité, professeur de lettres qui a exercé du lycée à l'Université, a été chargé de différentes missions, de tutorat et de formations de formateurs, a été membre de jury de certification FLE/FLS.

Il a découvert AGIR au cours d'un stage de préparation à la retraite organisé par la SRIAS. (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) et se sent très motivé pour une retraite active et pour apporter sa contribution à notre association.

- **Nadège MERLO**, récemment nommée au poste d'adjointe au DT, a suivi à ce titre le stage « Connaissance d'AGIR » des 23,24 et 25 mars dont elle souligne l'aspect formateur. Elle apprécie d'avoir fait connaissance de l'équipe du siège national qu'elle qualifie de très disponible, bienveillante et à l'écoute des délégations. (voir son CR complet en annexe)

A noter qu'elle fait partie des 4 adjoint(e)s aux délégués nommés à ce jour sur l'ensemble des délégations et antennes d'AGITR abcd.

Entre autres informations, elle rappelle qu'on peut faire appel à des membres associés (non retraités) avec une cotisation réduite (17 € au lieu des 50) pour les gens en difficulté

financière, voire même à des mineurs dans le cadre de stages, tout ceci étant à l'appréciation des DT.

Par le biais de la fondation CETELEM, les délégations peuvent se voir subventionner du matériel informatique destiné à leurs formations (inclusion numérique pour nous par exemple). Un projet dans ce sens peut être envisagé pour l'année prochaine.

« Sur notre petit caillou, on n'est pas largués ! » conclut Nadège en plaisantant. Nous n'avons pas à rougir ni de la nature ni du volume de nos activités conformes à celle des DT de l'hexagone dans de nombreux domaines (personnes âgées notamment). Elle rapporte la bonne image de notre DT au plan national précisant par exemple que notre travail pour les collèges sur la Laïcité (diaporama) a été remarqué et cité comme un outil utilisable par toutes les DT.

Suite à son exposé, Joel se félicite de sa nomination à ce poste qui va la préparer pleinement à prendre sa succession.

Précisions concernant le matériel informatique actuel : Achats récent de 2 machines neuves, une ainsi qu'une imprimante pour Nadège qui n'en n'avait pas et celle de Joël à renouveler ; coût 2560 €.

Actuellement 2 ordis d'AGIR sont en dépôt chez Nadine, 1 aux Makes à la Maison France Service, 2 chez Joël ainsi qu'un vidéo projecteur, 1 autre chez Jacqueline Secrettand.

ACTIVITES :

1- Activités Locales :

Principale préoccupation du jour : les décisions à prendre sur la poursuite des activités en raison de la situation sanitaire locale récemment dégradée.

La décision concernera-t-elle toutes les actions, demande François ? Non, chaque action sera traitée séparément.

1- Partenariat PCPAD - UNIS-CITE/AGIR : Le DT fait part des contacts avec les deux intervenantes (l'une étant indécise) ainsi qu'avec la responsable Mme Alexandra PAYET à propos de la formation prévue le lendemain à St André. Le report reste possible même en dernière minute.

Après tour de table, la décision d'annuler et de reporter est décidée majoritairement.

Monique indique qu'elle était prête à y aller mais qu'elle a eu également un doute sur les conditions, la salle dont elle ne connaît pas le volume et le nombre de 2 fois 12 jeunes volontaires. Elle précise qu'elle est prête à reprendre l'action dès que les conditions sanitaires se seront améliorées.

2- Initiatives Kartiés : Soutien scolaire au Foirail : Nadine estime que la décision de prendre ou pas le risque appartient aux seuls intervenants.

Elle fait part de son expérience auprès de son petit groupe et dit se sentir utile à ces enfants issus de classes différentes, venant de familles défavorisées et précise qu'un attachement existe déjà avec ces enfants en dépit du peu de séances faites.

Nadine n'arrêtera qu'en cas de confinement ; François ne reprendra qu'après la levée du couvre-feu ; Léonie n'a pas souhaité reprendre son activité.

Le DT insiste sur le fait que la décision de Nadine doit être totalement assumée et acceptée par le groupe en réunion.

3- Actions Citoyennes dans les EPLE : Rappel de la décision d'annulation de l'action au CLG de La Possession début mars en raison du couvre-feu dans cette commune et des

interventions programmées au CLG de La Châtoire du 20 au 23 avril. Pas de décision ferme ce jour, en attente de l'évolution de la situation (on craint toutefois un confinement et la fermeture des écoles et collèges). Le DT prendra contact avec Mme Farran, Ppale du CLG la semaine précédant l'action et la décision sera prise de concert entre les intervenants (Nadège, Pierre, Bruno et Joël)

4- Inclusion numérique LA POSTE : : La Rivière Saint-Louis - Les Makes. Ces actions restent bien entendu suspendues. Le DT évoque un déplacement possible sur St André de l'action prévue à Bras Panon (suggestion de Nadine Montagnon qui conviendrait bien à Gilberte) Faut-il engager une demande de prêt de salle auprès de la Mairie de St André ? Claude a déjà utilisé la petite salle jouxtant la Poste de La Cressonnière mais indique une grande salle juste à côté ; il est possible qu'il s'agisse de celle attribuée à Unis-Cité. De plus il connaît le Maire de St André et pourrait prendre contact. Il n'y a toutefois rien d'urgent à faire la démarche.

Le DT pense que la visioconférence reste le seul moyen de contact et de maintien de la cohésion du groupe. Il souligne le peu d'intérêt des membres pour la consultation du site internet et justifie ainsi la création de la « feuille de chou » Infos AGIR 974 dont le 1^{er} n° est paru en mars.

A ce propos Nadège rappelle l'intérêt de consulter Intragir qui est une mine de renseignements, d'informations, de documentation sur tous les sujets. La Charte mérite aussi d'être relue afin d'avoir conscience de nos droits et de nos devoirs, car même si nous restons des bénévoles, la parole donnée, l'engagement pris doivent être respectés.

Notre personnalité ne se limite pas à notre seul métier ; nous avons des intérêts personnels différents tout aussi riches qu'on peut mettre au service d'AGIR et la DT adjointe rappelle cette possibilité de venir dans l'association porteur d'un nouveau projet, comme l'a fait Nadine dans sa commune des Avirons. Elle souligne aussi l'intérêt d'avoir des chefs d'entreprise (Bruno Delforge, Pierre Bassoul lorsqu'il sera des nôtres) dont les compétences offrent des possibilités de missions à l'étranger mais aussi de montage de dossier pour des projets locaux.

Nadège qui a rappelé l'arrêt des actions d'inclusion numérique depuis 2 mois conclut sur le nécessaire respect des décisions prises dans l'intérêt collectif au sein de la « famille » AGIR.

Suzanne approuve particulièrement les derniers propos de Nadège et enchaîne avec les trois questions posées par la Commission Communication du Siège ; les réponses ci-après, fournies par Alain Millet constituent, de l'avis général, une bonne synthèse.

- *Quel message souhaite-t-on véhiculer prioritairement dans notre communication externe ?*
« La mise à disposition bénévole de compétences larges dans les domaines qui touchent à l'émancipation des hommes et des femmes sans prosélytisme sauf sur les valeurs universelles de la république liberté, égalité, fraternité »

- *Pour quelles valeurs principales veut-on être connu et reconnu ?*
« L'altruisme, l'écoute, la solidarité, la passion de transmettre »

- *A votre avis, qu'est-ce qui nous différencie des autres acteurs associatifs, quelle est*
« Notre valeur ajoutée notamment dans le système associatif insulaire de la réunion c'est notre apolitisme, l'indépendance vis-à-vis des rapports de force, sociaux, politiques et économiques ».

Bruno ajoute que notre statut de retraités nous confère un détachement, une disponibilité et une possibilité d'investissement qui n'existent pas forcément pour des actifs.

On n'adhère pas à AGIR pour un bénéfice personnel, ajoute Suzanne, mais pour donner aux autres, notre association n'étant pas destinée à des consommateurs mais à des acteurs.

Claude commente la prétendue disponibilité des retraités qui n'est pas une réalité pour certains qui comme lui sont engagés dans de nombreux secteurs associatifs.

2- Activités internationales :

Activités sur le terrain : toujours à l'arrêt pour ce qui nous concerne. On note toutefois une reprise de missions vers l'étranger ; Nadège explique que celles-ci constituent un motif impérieux de déplacement pour quatre pays actuellement ouverts : Maroc, Sénégal, Rwanda et Tunisie.

Activités à distance :

1- **Nouvelles Arivonimamo** : Suivi pédagogique des candidats au Bacc. du Centre d'Arivonimamo communiquées par François Duban.

Suivi pédagogique des candidats au Bacc. du Centre d'Arivonimamo

Français : Jacqueline BADON a envoyé 2 devoirs et reçu le premier en correction.

Anglais : F. Duban a envoyé et reçu et corrigé 4 devoirs. Un 5ème est en cours.

Mathématiques : Dominique MAITRET et Maurice PORTHAULT se concertent pour envoyer au plus tôt un premier test de niveau.

Les devoirs sont faits avec application, mais il semble que les directives ne soient pas toujours bien comprises.

Les cérémonies de deuil national récentes et le week-end pascal semblent avoir retardé les derniers envois de devoirs.

L'absence de Sylvianne est bien regrettée ; celle-ci est due, complète Joël au fait que son mari gendarme a contracté la Covid.

Les activités des élèves sont donc actuellement à l'arrêt mais il faut absolument garder le contact et continuer l'envoi de devoirs.

Joël profite du sujet pour indiquer que l'AG de l'AFGM ne se tiendra pas le 17 avril comme prévu en raison de la fermeture du restaurant qui devait l'accueillir. En revanche, elle pourrait se tenir en visioconférence.

2- Demande de l'Ecole Français de de Kiev (Ukraine) : La directrice Mme Thiphaine HENRI recherche un professeur de FLE pour 5h /hebdo en visio Zoom pour une classe de 4^{ème}.

Jacqueline a travaillé pendant 3 ans avec cette école (d'où la demande directe à notre DT) ; en remerciement de son travail de bénévole, Jacqueline a suggéré à l'Ecole de faire un don pour financer des actions de soutien d'AFGM et AGIR au Centre Orphelinat.

Elle explique que le travail proposé est tout à fait possible (elle pense en particulier à Nadège, Nadine, Jacqueline et Louis) ayant elle-même peu de disponibilité actuellement. Il serait dommage d'envoyer cette demande au national et elle propose de constituer une équipe. Il n'y a pas de travail de préparation de cours ni de corrections à prévoir, seulement à suivre la méthode Echo B2 qu'il faudrait se procurer.

Nadège est prête à travailler en appui dans une équipe ; Louis n'est pas disponible actuellement en attente d'un départ au Mali dès que possible.

Jacqueline précise qu'il ne s'agit pas exactement de faire du FLE car les enfants suivent les cours en français et ont déjà un assez bon niveau. Jacqueline propose d'écrire à Mme Henri et de lui exposer la solution envisagée d'une équipe dont il faudra orchestrer les interventions.

TRESORERIE :

Point sur les finances de la DT exposé par Suzanne :

Adhésions : 40 adhérents dont 2 bienfaiteurs, 1 associé; 7 non à jours de la cotisation : Patryck FROISSART, Claudine HERRY, Alain MILLET (repart en métropole), André MILLIER, Alain NGUYEN LEGROS, Maurice PORTHAULT (sortant de maladie) et Gladys SACRI. Un message de rappel leur a été envoyé sauf à Gladys qui n'a pas d'adresse mèl.

Suzanne a suivi la visioconférence du 31 mars et 1^{er} avril organisée par le siège sur INTRAGIR. Il s'agissait d'une visite guidée du site, peu consulté par les adhérents et boudé par certains dirigeants.

Au plan trésorerie, Suzanne rappelle l'obligation de lui envoyer les feuilles récapitulatives mensuelles (sauf n'il n'y a aucune activité) afin qu'elle puisse suivre les dépenses de frais de déplacement engagés, le nombre de bénéficiaires. Ce sera d'autant plus important que le logiciel de comptabilité va changer (Logiciel Flex) qui comporte des liens entre les fiches action, les bénéficiaires et les intervenants qu'il faudra obligatoirement renseigner.

Elle précise que son mandat s'arrête le 1er janvier 2022 (elle exerce cette fonction depuis 11 ans) ; appel lancé à sa succession et proposition de former son (sa) remplaçant(e) en tenant compte du fait que Comptagir va disparaître au profit du nouveau logiciel. Une formation nationale sera donc nécessaire.

Peu de rentrées puisque peu ou pas d'actions (atelier Mahjong et formation PCPAD) ; les 3600 euros de La Poste ont compensé les dépenses, mais il a fallu puiser dans les réserves. (rappel de la dépense pour l'achat d'ordinateurs) Il convient de ne pas engager de dépenses supérieures à nos rentrées. Toutefois La Réunion ne fait pas partie des DT en difficultés financières. Il ne faut pas confondre trésorerie et bilan ; celui de l'année sera sans doute négatif.

Proposition d'envoi régulier des feuilles mensuelles mais de regroupement sur deux ou trois mois les demandes de remboursement de frais de déplacement afin d'éviter trop d'envois de petits chèques et d'écritures comptables.

Nadège relance l'appel à candidature au poste de trésorier(e) soulignant l'ingratitude de la fonction mais aussi son caractère essentiel et indique que la réunion des DT prévue en juin avec l'AG seront certainement repoussée en octobre

On n'envisage pas de véritable reprise des activités avant septembre prochain mais on se félicite d'avoir pu fonctionner presque normalement jusque début mars.

Questions diverses :

Tremplins Jeunes Unis-Cité : Céline Frouin a répondu à l'appel à candidatures en qualité de coach pour les "Tremplins" organisés par Unis-Cité les 28 et 29 avril : il s'agit d'entretiens avec les volontaires afin de valoriser l'expérience acquise pendant leur(s) mission(s) de service civique. Il serait bien d'avoir un ou deux volontaires en plus.

Bloc-notes :

- **Expo Daniel Honoré : du 23/04 au 03/05** - Collège de la Châtoire (sous réserve de confirmation)
- **Prochaine Réunion Mensuelle n°4 : Prévues le 3**, mais demande de **report au lundi 10 mai** pour cause d'indisponibilité du DT)